

INFORMATIONS RAPIDES CHAMPAGNE-ARDENNE

N°54 : Février 2011



Les prestataires de formation en Champagne-Ardenne en 2009

Fin 2009, 854 organismes de formation, ayant exercé une activité de formation continue à titre principal ou non, sont domiciliés en Champagne-Ardenne ; 761 de ces organismes sont considérés comme actifs, dans la mesure où ils ont réalisé au moins une action de formation pendant l'année. L'analyse qui suit porte spécifiquement sur les organismes de formation champardennais actifs et repose sur les informations contenues dans les bilans pédagogiques et financiers qu'ils remontent chaque année à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Elle a vocation à éclairer sur la nature et l'activité de ces organismes et sur la santé du secteur de la formation en Champagne-Ardenne. En revanche, elle ne vise pas à renseigner sur l'évolution du nombre de champardennais ayant bénéficié de formations en 2009, dans la mesure où les organismes de formation domiciliés en Champagne-Ardenne peuvent intervenir dans toute la France et non pas uniquement pour le public champardennais.

En 2009, les organismes de formation champardennais actifs sont principalement issus du secteur privé (90% d'entre eux) et majoritairement implantés dans la Marne (52%) et l'Aube (23%). Leur nombre a progressé de 8% entre 2008 et 2009.

Ils ont enregistré près de 276 000 participations à leurs actions de formation. Au total, 13,5 millions d'heures de formation ont été dispensées sur l'année, soit en moyenne une semaine de formation par stagiaire. Le volume d'heures de formation mises en oeuvre augmente de 21% par rapport à 2008 : cela tient notamment à une plus forte mobilisation des dispositifs de formation pendant la crise pour pallier les baisses d'activité dans certaines entreprises.

La majorité des heures de formation effectuées en 2009 portaient sur les domaines suivants : sanitaire et social, enseignement, commerce/ vente.

Organismes de formation domiciliés en Champagne-Ardenne, stagiaires accueillis par ces organismes et heures de formation dispensées en 2009

	Organismes de formation		Stagiaires (résidant ou non en région)		Heures de formation	
	Nombre	Evolution annuelle (en %)	Nombre	Evolution annuelle (en %)	Nombre	Evolution annuelle (en %)
Ardennes	121	+12%	32 320	-15%	1 848 503	-3%
Aube	177	+10%	65 531	+20%	3 261 469	+73%
Marne	396	+5%	160 896	+9%	7 236 831	+14%
Haute-Marne	67	+10%	17 207	+3%	1 104 266	+15%
Région	761	+8%	275 954	+8%	13 451 069	+21%

Source : Bilans pédagogiques et financiers - Traitement : DIRECCTE Champagne-Ardenne



Environ 760 organismes de formation en région, privés principalement

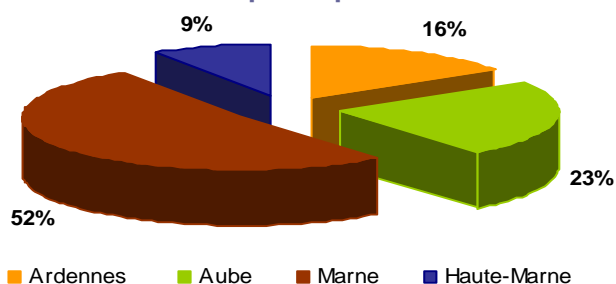
En 2009, la région compte **761 organismes de formation actifs, ayant réalisé au moins une action de formation**, soit environ 1,4% des organismes enregistrés sur le territoire national (la région comptant à peu près 2% du total des actifs au niveau national). **Ces organismes emploient environ 3 800 salariés**, dont 60% en contrat à durée indéterminée. En 2009, le chiffre d'affaire global des organismes de formation implantés en région Champagne-Ardenne est de l'ordre de 126,2 millions d'euros, soit une hausse de 7% par rapport à 2008.

Le nombre d'organismes de formation a progressé de 8% entre 2008 et 2009, contre une augmentation d'environ 4% au niveau national. Cette hausse peut tenir à **des créations d'entreprises dans le secteur, sous le régime de l'autoentrepreneuriat notamment** (environ 100 entreprises ayant pour activité principale la formation créées sous ce régime en 2009 - *Source INSEE*).

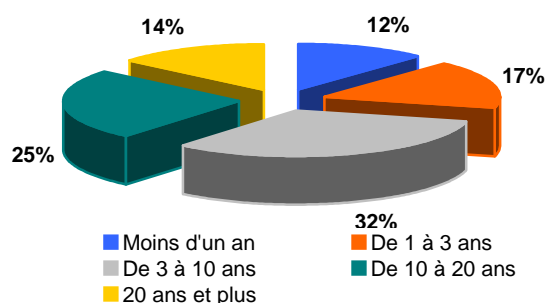
Plus de la moitié de ces organismes est localisée dans la Marne et près d'un quart dans l'Aube. Près des trois quarts des prestataires de formation existent depuis plus de trois ans (situation équivalente au niveau national). Les départements des Ardennes et de l'Aube se distinguent avec une part de jeunes organismes de formation (avec une ancienneté inférieure à trois ans) plus importante (respectivement 31% et 38%).

Localisation et ancienneté des organismes de formation en Champagne-Ardenne en 2009

Répartition des organismes de formation par département



Ancienneté des organismes de formation champardennais



9 organismes de formation sur 10 disposent d'un statut juridique privé, le reste des prestataires de formation relevant du secteur public ou parapublic (ce qui représente une part un peu plus élevée qu'à l'échelle nationale). La part des organismes de formation publics ou parapublics est plus élevée sur les départements des Ardennes et de la Haute-Marne (respectivement 11% et 16% contre 7% en moyenne régionale).

Les organismes privés sont à but lucratif dans trois quart des cas ou associatif.

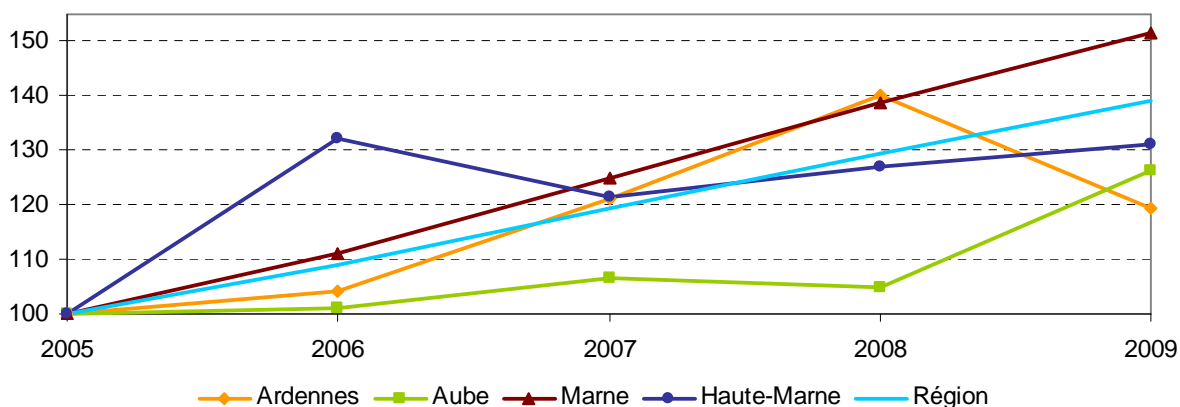
Organismes actifs ayant renseigné le bilan pédagogique et financier		
	Nombre	Pourcentage
Secteur public	37	4,9%
Secteur para public	20	2,6%
Secteur privé	704	92,5%
<i>dont</i>		
SA, SARL	283	40,2%
EURL	48	6,8%
Indépendants	151	21,4%
Secteur associatif	191	27,1%
Autres	31	4,4%
Ensemble	761	100,00%

Progression du nombre de bénéficiaires de formation depuis 2005

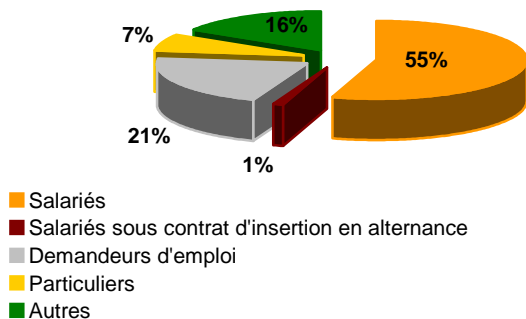
En 2009, les organismes de formation domiciliés en Champagne-Ardenne ont enregistré près de 276 000 participations à des actions de formation, contre environ 256 000 un an plus tôt, soit une hausse annuelle de 8% (équivalant à la hausse enregistrée entre 2007 et 2008). Ces actions peuvent concerner des personnes résidant ou non en Champagne-Ardenne. Par ailleurs, une personne peut avoir bénéficié d'une ou plusieurs formations dans un ou plusieurs organismes.

Le nombre de bénéficiaires de formations mises en oeuvre par un organisme de Champagne-Ardenne n'a cessé de croître à l'échelle régionale entre 2005 et 2009. Entre 2008 et 2009, la progression reflète un accueil croissant de stagiaires demandeurs d'emploi. Les prestataires de formation ardennais se distinguent avec une baisse du nombre de stagiaires accueillis sur cette période, qui tient à une diminution des demandeurs d'emploi reçus alors que le nombre de stagiaires salariés pris en charge augmente.

Evolution des effectifs de stagiaires formés par des prestataires champardennais entre 2005 et 2009 par département



Répartition des bénéficiaires formés selon leur statut

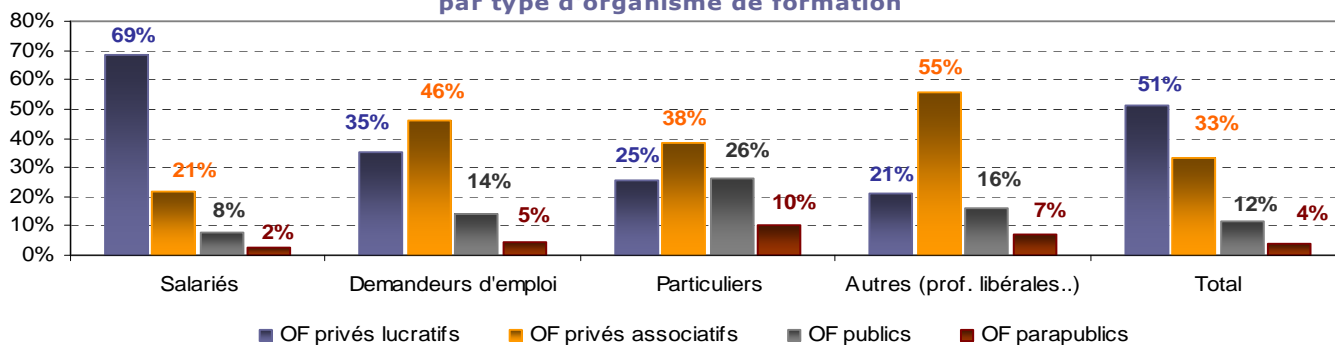


Plus de la moitié des bénéficiaires formés par des prestataires champardennais sont salariés et 1/5ème sont demandeurs d'emploi ; le reste des personnes ayant suivi une ou plusieurs formations correspond à des particuliers ou des personnes exerçant une activité libérale.

Les formations reçues par les salariés s'intègrent dans le cadre d'un plan de formation de leur entreprise, d'un congé individuel de formation ou d'un contrat d'insertion en alternance.

Sur l'ensemble des stagiaires accueillis par des prestataires de formation champardennais, la moitié est accueillie par des organismes privés lucratifs et un tiers par des associations. La répartition des stagiaires par type d'organisme varie selon les publics : les salariés sont majoritairement accueillis au sein d'organismes privés lucratifs, tandis que les demandeurs d'emploi suivent des formations dispensées principalement par des organismes privés associatifs.

Répartition des stagiaires par type d'organisme de formation



Les formations dans les domaines sanitaire, éducatif et commercial en premier lieu

Au cours de l'année 2009, les organismes de formation domiciliés en Champagne-Ardenne ont déclaré avoir mis en oeuvre plus de 13,5 millions d'heures de formation, **soit 21% de plus qu'en 2008**. Près de la moitié des heures ont été dispensées auprès de salariés (dont 10% de salariés effectuant un contrat en alternance), plus d'un tiers auprès de demandeurs d'emploi, et le reste des heures auprès de particuliers ou de personnes exerçant une profession libérale. Cette hausse du volume d'heures dispensées tient notamment :

- **à une plus forte mobilisation des dispositifs de formation pendant la crise**, l'Etat ayant notamment incité les entreprises à avoir recours à la formation plutôt qu'au chômage partiel en période de faible activité ;
- **à une tendance structurelle de recours accru au DIF** (hausse constante enregistrée au niveau national depuis 2005).

La majorité des heures dispensées en 2009 portaient sur les spécialités suivantes :

- "Services aux personnes" pour 40% des heures dispensées, et plus particulièrement des formations sur le champ de l'enseignement et du sanitaire et social ;
- "Echanges et gestion" pour 17% des heures, et notamment sur le champ du commerce, des transports/ manutention ou magasinage.

En moyenne, les formations réalisées en 2009 durent 49 heures (une semaine environ) contre 43 heures en 2008. Les demandeurs d'emploi suivent, en moyenne, des formations deux fois plus longues que les salariés (82 heures pour les demandeurs d'emploi contre 41 heures pour les salariés).

Par ailleurs, la durée globale des formations varie également en fonction des spécialités : plus longue sur le champ des services aux personnes (190 heures, soit environ 1 mois), plus courte sur les domaines des échanges et de la gestion (42 heures en moyenne, soit environ une semaine).

Spécialité de formation	
Spécialité "Services aux personnes" dont :	40%
Enseignement, formation	41%
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	25%
Santé	22%
Spécialité "Echanges et gestion" dont :	17%
Commerce, vente	26%
Transport, manutention, magasinage	25%
Comptabilité, gestion	22%
Banque	20%
Spécialité "Développement des capacités individuelles" dont :	12%
Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	67%
Développement des capacités mentales et apprentissages de base	21%
Autres spécialités	31%

Source : Bilans pédagogiques et financiers -
Traitement : DIRECCTE Champagne-Ardenne

SOURCES STATISTIQUES

La déclaration d'activité : Chaque organisme réalisant des actions de formation professionnelle, de bilans de compétences, de validation des acquis de l'expérience doit effectuer une déclaration d'activité. Cette déclaration devient caduque si l'activité de formation est nulle au delà d'une année.

Le bilan pédagogique et financier : Tout dispensateur de formation, dont l'activité de formation est exercée à titre principal, accessoire ou en situation de sous-traitance, doit établir chaque année un bilan pédagogique et financier et l'adresser à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (anciennement DRTEFP) territorialement compétente. La zone de compétence de la DIRECCTE sur ce champ est délimitée sur la base de la localisation du siège social du dispensateur de formation, ou de l'établissement déclaré.

Le Service Etudes, Statistiques, Evaluations (SESE) de la DIRECCTE Champagne-Ardenne dispose d'un site internet sur lequel figurent de nombreuses données relatives au marché du travail de l'échelle régionale à l'échelle communale, des notes de conjoncture économique, des rapports d'études sur les politiques mises en oeuvre par la DIRECCTE.

www.travail-emploi-sante.gouv.fr/regions,586/champagne-ardenne,1478/

PREFECTURE DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Service Etudes, Statistiques, et Evaluations - Téléphone : 03.26.69.57.27 - Télécopie : 03.26.69.57.22

ISSN : 1269-061X

Directeur de la publication : Jean-Paul MIMEUR